



Gensac **INFO**

La revue d'information municipale | Juin 2022 | #85



*Programme des «festiv'été»
de Gensac et de la vie associative»*

p. 12



GENSAC SOLIDAIRE
| p. 3



**UNE RESSOURCE
À PRÉSERVER SUR
GENSAC**
| p. 4



**LA FIBRE OPTIQUE :
OÙ ÇA EN EST ?**
| p. 7



**LE DEVENIR
DE L'ANCIENNE
GENDARMERIE**
| p. 16



Edito

Gensacaises, Gensacais,

Après deux ans dominés par le covid, nous retrouvons enfin notre liberté, avec la ferme intention de profiter au maximum de l'été qui s'annonce chaud et précoce.

Face aux incertitudes qui se présentent, sur le plan climatique, géopolitique, économique, environnemental ou médical, notre commune entend bien, à sa modeste échelle, relever les défis annoncés.

Plusieurs de nos concitoyens ont mis un logement à disposition et participé à l'accueil de familles ukrainiennes. Un magnifique concert au profit de l'aide à l'Ukraine par l'intermédiaire de la croix rouge a eu lieu le 15 mai.

Afin d'améliorer notre environnement, nous avons adopté l'application «clean2gether» qui permet de signaler tout dépôt sauvage, abandonné par des individus sans scrupules, qui pensent que le monde qui les entoure n'est qu'une vaste poubelle.

Nous avons lancé une série de travaux de réfection de voirie et rénové les plafonds de notre école maternelle. La fibre devrait faire son arrivée à Gensac dans le courant de l'année. Les membres du conseil municipal jeunes préparent une fresque murale salle municipale.

Je suis persuadé que bon nombre d'entre nous est disposé à faire des gestes pour l'environnement, afin que nos enfants puissent continuer à vivre sur notre planète, en économisant l'eau (voir article pages 4 et 5), ou en modifiant ses habitudes pour limiter sa consommation d'énergie. Il est urgent d'agir : chacun de nous en a le pouvoir.

La plupart de nos associations, sources indispensables de lien social, sont en effervescence pour concocter une série de manifestations de grande ampleur, qui animeront l'été gensacais. Vous en trouverez la liste dans les pages suivantes.

Bien sûr, l'équipe municipale, épaulée par des collaborateurs réactifs et dévoués, est mobilisée pour apporter son soutien à toutes ces initiatives, et répondre au mieux à vos sollicitations.

Nous vous souhaitons à tous un magnifique été.

Patrice Pauletto
Maire de Gensac

Sommaire

GENSAC SOLIDAIRE | p. 3

ENVIRONNEMENT | p. 4 à 6

- Eau : une ressource à préserver sur Gensac
- Luttons contre les dépôts sauvages avec l'application gratuite Clean2gether

ACTUALITÉS | p. 7 à 11

- La fibre optique, ça en est où ?
- Le devenir de l'ancienne gendarmerie
- Les travaux
- Notre doyenne a fêté ses 103 ans

PROGRAMME DES «FESTIV'ÉTÉ» | p. 12 à 15



Vos élus

1^{ER} ADJOINT

Didier Paquier, délégué aux travaux (bâtiments et voirie)

2^{ÈME} ADJOINT

Jacques Castay délégué aux finances et au développement de l'économie locale

3^{ÈME} ADJOINTE

Valérie Saillan-Bolzon, responsable de l'Action Sociale

4^{ÈME} ADJOINT

Emmanuel Lopez, délégué à la culture et au sport, à l'environnement et aux économies d'énergies

Monsieur le Maire, Patrice Pauletto et ses adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

PERMANENCE DE L'ACTION SOCIALE

Le lundi de 15h à 17h sur RdV à la Mairie au 05 57 47 42 37

Gensac Solidaire

Témoignage de Mark

« A partir des années 1980, c'est à Marioupol que notre famille a choisi de s'installer pour vivre. C'était une ville prospère, bien développée et idéalement située sur les rives d'une mer pleine de poissons où l'eau était propre et chaude. Mais à la fin du pouvoir soviétique et des années de perestroïka (restructuration et réformes libérales de l'économie) qui ont suivi, il est devenu difficile de respirer dans la ville à cause de la pollution atmosphérique, et la mer est devenue noire à cause des émissions industrielles...

Nous avons été obligés de déménager au centre de l'Ukraine, dans la région agricole d'où mon père était originaire. Dans les zones rurales, les habitants avaient à leur disposition des potagers et des vergers, lieux communs pour le pâturage des animaux, pour la culture de légumes et de fruits biologiques.

Les villageois possédaient ce qu'on appelait des «parts» : plusieurs hectares de terres arables reçues de l'État en propriété privée. La production agricole, de bonne qualité, se vendait à un prix bon marché. A cette époque, on n'utilisait pour ainsi dire pas la technologie mécanique et les intrants chimiques.

Peu à peu, les villageois ont vendu leurs terres à des exploitants agricoles qui ont commencé à utiliser des produits de synthèse (pesticides, engrais) et des tracteurs puissants qu'on disait « de technologie moderne » nécessaires pour les répandre et labourer des sols en monoculture où la quantité était recherchée plutôt que la qualité.

Les produits agricoles excédentaires étaient exportés... au plus grand bonheur des responsables politiques se réjouissant du consensus trouvé autour de la nouvelle économie de marché.

Ce consensus politico-industriel a transformé la «lutte pour la récolte» en une «guerre pour la récolte». L'Ukraine en était l'épicentre et c'est pour cette raison que notre pays s'est retrouvé au cœur d'un conflit qui a fait fuir notre famille. Et nous nous sommes retrouvés à Gensac.

Je voudrais que les promoteurs de la guerre cessent d'être des idoles et que l'invasion de l'Ukraine soit la dernière catastrophe que nous subissons.

En mars dernier, frappés par les souffrances du peuple Ukrainien, suite à l'invasion russe, des volontaires de Guîtres ont organisé une collecte et un convoi humanitaire pour acheminer des vivres à la frontière Ukraino-Polonaise.

Ils sont revenus avec deux jeunes sœurs : Kateryna Gubenko et Anna Sillakh (maman d'une petite fille de 2 ans, Afina), les maris étant restés en Ukraine.

Semaine suivante, les grands parents, Mark et Liudmyla Pashko ont pu faire le voyage pour les rejoindre.

Ils ont passé une semaine en hébergement temporaire à Guîtres, où ils ont retrouvé un peu de sérénité et d'affection.

Pendant ce temps, à l'appel de la préfecture de la Gironde, plusieurs maisons ont été proposées par des volontaires de notre commune. C'est ainsi que fin mars, la famille Pashko, est devenue gensacaise...



L'eau

Tous concernés, tous mobilisés pour notre patrimoine commun, l'eau !

Eau : une ressource à préserver sur Gensac

À Gensac, l'eau potable, distribuée par le Syndicat des Eaux (le SIAEPA), provient majoritairement des nappes souterraines grâce à un forage de 328m de profondeur.

Le SIAEPA a délégué la gestion du service d'eau potable et d'assainissement individuel à la société Sogedo par un contrat d'affermage. Le SIAEPA reste en charge des investissements et des renouvellements des ouvrages et des canalisations, tandis que la Sogedo prend en charge la facturation, l'entretien et le renouvellement des équipements et compteurs. En ce qui concerne l'assainissement collectif, le SIAEPA est en régie directe.

En 2020, dans les 7 communes du SIAEPA, ce sont 267 410 m³ d'eau par an qui ont été distribués :

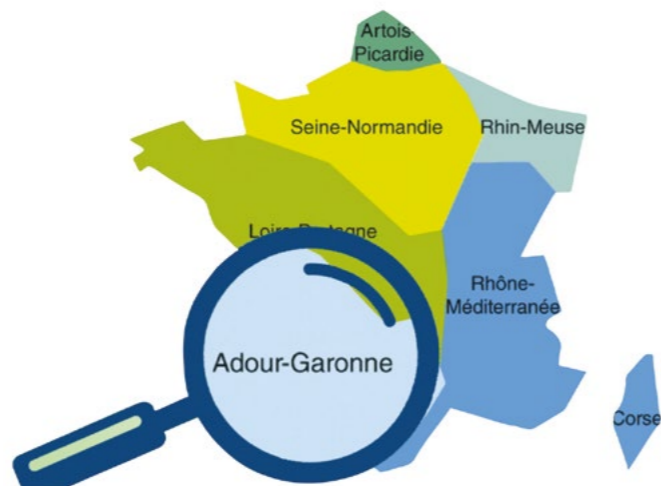
- soit 721m³ par jour en moyenne,
- soit 444 litres par jour par abonné.

La plupart du temps, la demande d'eau reste en-deçà de la capacité de forage (à savoir 1000m³/jour) mais la période estivale connaît une consommation de pointe, avec plus de 100m³/jour au-delà de la capacité de production. Cette situation impose au SIAEPA des achats d'eau à la CDC Pays Foyen.

De plus, à l'image du reste du département Girondin, cette consommation intensive exerce une forte pression sur la nappe phréatique, largement intensifiée aussi par le dérèglement climatique.

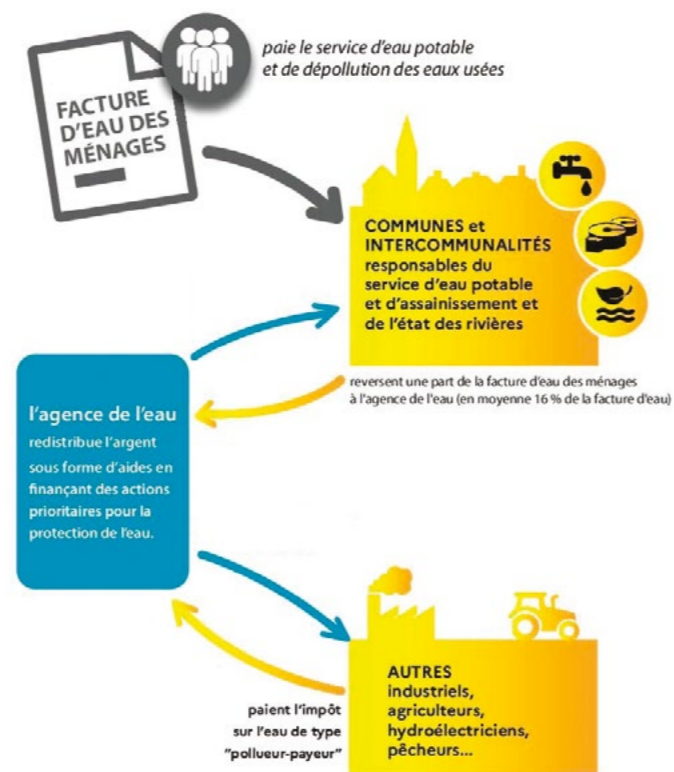
En d'autres termes, les nappes profondes ne se régénèrent plus aussi vite qu'on ne les prélève, ce qui menace la sécurité d'approvisionnement.

Les sécheresses estivales, devenues récurrentes, peuvent provoquer à terme des conflits d'usage, comme c'est le cas sur certains territoires avec les agriculteurs et industriels. Préserver la ressource requiert de repenser les usages et de limiter les gaspillages.



Le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de 4,19 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 503 euros par an et une mensualité de 42 euros en moyenne.

(estimation Adour-Garonne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2018).



Les 11 commandements Quelques astuces pour économiser l'eau

En modifiant nos habitudes au quotidien, nous pouvons économiser jusqu'à 30 % de l'eau consommée.



1 Plutôt qu'un bain, prenez une douche !



4 Pensez à équiper tous les robinets de votre habitation d'un mitigeur thermostatique, en privilégiant la salle de bain et la douche. Ainsi, vous ne gaspillerez plus d'eau en attendant la bonne température !



7 Réutilisez l'eau de nettoyage de vos fruits et légumes pour arroser vos plantes d'intérieur.



10 Vous pouvez également utiliser un programmeur. En ne programmant que quelques heures (dans la soirée) l'arrosage de votre jardin, vous pourrez mieux gérer votre consommation.



2 Remplissez complètement votre lave-linge et votre lave-vaisselle avant de les mettre en route.



5 Installez un mousseur sur l'ensemble des robinets de votre maison. Vous réduirez ainsi le débit d'eau et ferez de belles économies.



8 Installez une chasse à deux boutons : équiper vos toilettes d'un mécanisme d'eau à double débit, cela vous permettra d'utiliser seulement 3 à 6 litres d'eau.



3 Ajoutez un adoucisseur d'eau car trop de calcaire peut être à la source de nombreux problèmes de plomberie ainsi que de gâchis d'eau.



6 Pensez à fermer le robinet lorsque vous vous lavez les dents, les mains ou que vous vous rasez.



9 Placez 1 brique ou 1 bouteille remplie de sable dans le réservoir de votre chasse d'eau. Cela vous permettra d'économiser 1 à 2 litres d'eau par utilisation.



11 Posez un paillage autour des plantations pour maintenir un bon taux d'humidité, 4 à 5 fois supérieur à un arrosage classique.

Le saviez-vous ?

- Une douche : 40 à 80 litres
- Un bain : 150 à 200 litres
- Robinet qui goutte : 4 litres par heure
- La chasse d'eau : 6 à 12 litres par utilisation
- Le lave-linge (récent) : 40 à 90 litres par lessive
- Le lave-vaisselle : 25 à 40 litres par lavage
- Le lavage d'une voiture : 200 litres
- L'arrosage de la pelouse et des fleurs : 15 à 20 litres par m²

Luttons contre les dépôts sauvages

Nouvelle application gratuite, pour déclarer les dépôts sauvages et suivre leur évolution

USTOM PARTENAIRE



CLEAN2GETHER

Pour un monde plus vert

L'USTOM s'est associé avec l'entreprise CLEAN2GETHER pour géolocaliser les dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Clean2gether c'est une application, téléchargeable gratuitement sur votre portable, qui permet à tout citoyen de signaler la présence de dépôts sauvages d'ordures ménagères que malheureusement on constate dans notre village...



Ouvrez l'application, prenez une photo, celle-ci sera automatiquement localisée, et elle parviendra ensuite à la Mairie.

L'administration et les agents techniques recevront le signalement et le traiteront rapidement, dans la mesure du possible. Nos valeureux agents ne peuvent pas être partout à la fois !

Votre soutien est donc important, en signalant chaque décharge sur l'application, vous contribuez à protéger nos milieux naturels et notre cadre de vie.

* Toutes les communes adhérentes à l'USTOM auront un accès gratuit à la plateforme grâce à l'adhésion financée par le syndicat.

Nous rappelons que déposer, abandonner, jeter ou déverser **tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire :**

- si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €.
- Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.
- Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



Retrouvez tous nos conseils sur : www.nouvelle-aquitaine.ars.santé.fr/interdiction-du-brûlage-des-déchets-verts

VALORIZON

ARS



LA FIBRE OPTIQUE PARTOUT EN GIRONDE

Gironde Haut Méga
Le réseau très haut débit public

girondehautmega.fr



La fibre optique : ça en est où ?

Le département de la Gironde était couvert à environ 65% en fibre optique selon une estimation de l'ARCEP au 1^{er} janvier 2022. Cela représente 710 724 locaux et foyers raccordables en FTTH (Fiber To The Home : la fibre jusqu'au domicile).

Les travaux de raccordement de la fibre optique ont débuté pour Gensac : les techniciens de l'entreprise Scopelec ont répertorié les rues et lieux dits.

Ils ont préparé le passage des fils de la fibre optique à l'intérieur des gaines et fourreaux électriques dans lesquels passent déjà les câbles appartenant à orange véhiculant l'ADSL.

Sauf imprévu, le raccordement de la majeure partie du bourg sera terminé en 2022. Le raccordement de la totalité de la commune est quant à lui prévu courant 2023.

Le réseau fibré fournira un bien meilleur débit d'accès à internet (débit supérieur à 30 Mbits/s) qui permettra d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc...) en quelques secondes.

Afin de connaître votre situation personnelle concernant le raccordement, vous pouvez :

- vous renseigner directement auprès de votre fournisseur Internet.
- consulter le site : <https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>. Avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, vous pouvez suivre le déploiement du réseau public de fibre optique.

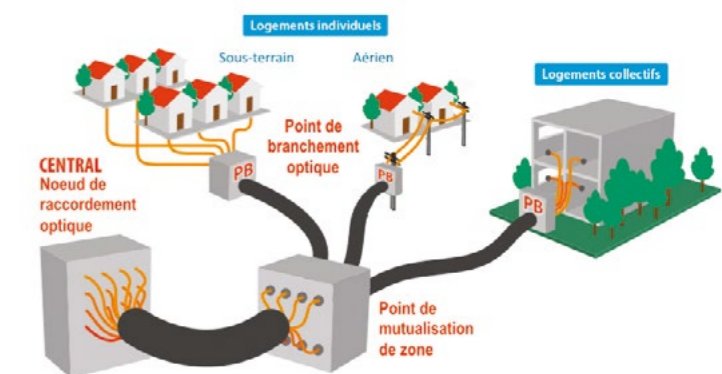
Combien coûte le raccordement à la fibre ?

En général, le raccordement à la fibre est gratuit chez tous les opérateurs, sauf en cas de travaux particuliers à effectuer.

Toutefois, les FAI peuvent vous facturer l'installation des équipements et le test de fonctionnement de votre box.

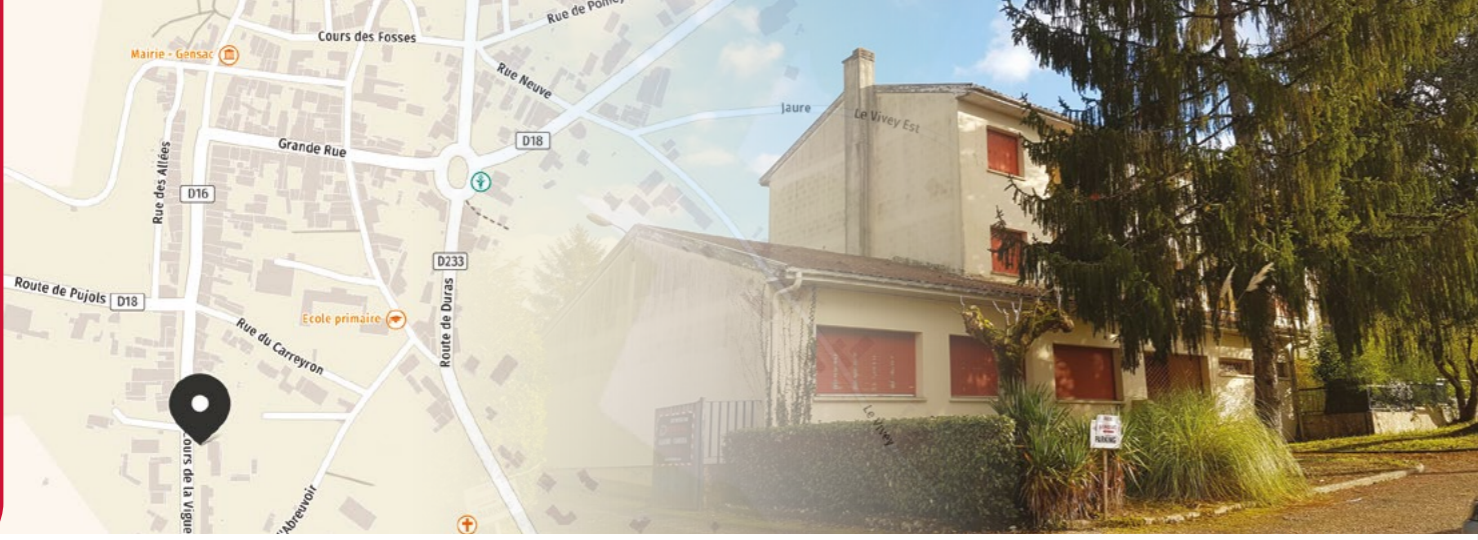
Quelles sont les étapes du raccordement à la fibre ?

Le raccordement de la fibre optique dans les foyers français ne se fait pas en un claquement de doigt... C'est pour cela qu'il nous semble important de rappeler les différentes étapes clés du raccordement à la fibre. Cela vous aidera, dans un premier temps, à comprendre les délais entre le début de son déploiement dans notre commune et le moment où la fibre arrive dans votre logement.



Quatre étapes primordiales sont nécessaires pour qu'un logement soit raccordé à la fibre optique :

- D'abord, au niveau du NRO (Noeud de raccordement optique) : il s'agit de petits locaux dans lesquels la fibre va être « amenée » dans la ville par les opérateurs.
- Ensuite, au niveau des PMZ (Points de mutualisation de zone) : il s'agit de ce que l'on appelle de grosses « armoires de rues », réparties dans les différents quartiers de la ville, où vont venir se brancher les opérateurs.
- Après, au niveau des PBO (Points de branchements optiques) : cela consiste à raccorder les différentes rues et maisons de la ville à de petits boîtiers à l'intérieur des bâtiments (pour les immeubles) ou à l'extérieur (pour les maisons).
- Enfin, ultime étape : le raccordement depuis le point de branchement optique (PBO) jusqu'à votre future prise fibre optique (PTO). L'installation du PTO se fait directement par un technicien de l'opérateur chez lequel vous souscrivez l'offre fibre. Cette installation vous permettra de déterminer l'emplacement de la prise afin qu'elle corresponde à vos usages.



Le devenir de l'ancienne gendarmerie

Comme annoncé dans la précédente édition, la gendarmerie est désaffectée depuis presque deux ans maintenant.

Le local, ainsi que le terrain, ont été rachetés par Gironde Habitat, l'Office Public de l'Habitat départemental de la Gironde.

Le début des travaux est retardé pour cause de présence d'amiante dans le bâtiment, il est prévu pour le deuxième semestre 2023. La partie commerciale sera réalisée d'abord. Le plan de bornage vient d'être signé.

La nouvelle résidence s'appellera certainement «Résidence la Viguerie ».

En lieu et place de l'ancien bâtiment de la gendarmerie, Gironde Habitat prévoit l'aménagement d'une boulangerie et d'une boucherie au rez-de-chaussée, ainsi que quatre logements à l'étage. De plus, seize autres logements et un parking seront construits sur le terrain attenant.



Lieu-dit Claribès

1 et 2 Réparation du mur de soutènement suite à un sinistre (accrochage par un poids lourd) et bordurage de la chaussée.

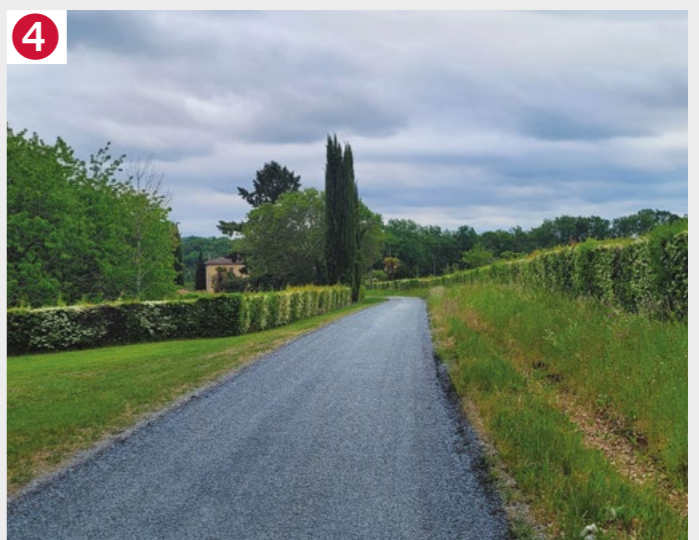
Coût de la réalisation : 8 712€ TTC



Route des Rouaud / Claribès

3 et 4 Réfection de la route avec reprofilage en grave émulsion double enrobage, finition revêtement bicouche gravillonné dioritique

Coût de la réalisation : 25 785€ TTC



Les plafonds de la maternelle

5 Réalisation sur une partie de la maternelle de plafonds tendus acoustiques avec remplacement des luminaires

Coût de la réalisation : 10 432,80€ TTC



Le 2 avril, notre doyenne, Madame Laparre a fêté ses 103 ans

Le Club Amitié Loisirs, dont elle est membre, lui a dignement fêté cet anniversaire.

“ Ce fut aussi l'occasion d'un échange intergénérationnel avec les jeunes, qui lui ont posé quelques questions. Merci à Bérénice et à Flora.



Quels sont les événements qui ont marqué votre vie à Gensac ?

Ce sont surtout les progrès technologiques avec l'arrivée de l'électricité, de l'eau courante et de la machine à laver car autrefois, j'allais au lavoir pour laver le linge.

Les routes en cailloux cassés sont devenues des routes goudronnées.

Les convois pour le vin se faisaient par bateaux et non par des camions.

Il n'y avait pas de voitures, on utilisait les chevaux.

Les riches avaient des calèches. Je me souviens d'environ trois ou quatre personnes riches qui avaient de belles calèches!



Y-a-t-il eu de gros changements, notamment des bâtiments dans Gensac ?

La halle était située à côté du beffroi, sa toiture est devenue celle de la salle des fêtes.

Les marchés se tenaient sous cette halle : les paysans amenaient leurs volailles, légumes. Je trouve dommage qu'on l'ait enlevée...

Il y avait deux médecins ainsi qu'une pharmacie sur la place : c'était un herboriste (fabricant de tisanes) avec son tablier noir et jaune, il était au coin de la mairie.

Dans Gensac, on pouvait trouver beaucoup de magasins, c'était une rue très dynamique de la mairie jusqu'au temple. Je me souviens qu'il y avait de nombreux marchands de draps, de tissus, des commerces de vêtements et chaussures, un chapelier, un fabricant de sabots en bois ou en cuir. On pouvait s'habiller de la tête aux pieds.



Nous avions aussi un maréchal-ferrant, un peintre en bâtiment, un bûcheron, un café... Il y avait essentiellement le travail de la terre à la main. Il y avait plus de vignes, mais pas beaucoup plus.

Je suis allée à l'école des filles, qui était située à côté du temple.

Devenez visiteurs bénévoles

solidaire

Mise en place d'un **RÉSEAU DE VISITEURS BÉNÉVOLES** CDC Castillon / Pujols

Charte Solidarité Aînés CASTILLON - PUJOLS

Rejoignez-nous et agissons ensemble pour le bien-être de nos aînés (actions régulières ou ponctuelles selon vos disponibilités)

Contact : Anne Michèle LAIZAIN
07 62 37 16 12 - pocli.solidarite@gmail.com

CASTILLON-PUJOLS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PCCLi Espace de Vie Sociale

sa santé famille retraite services L'essentiel & plus encore

Charte Solidarité Aînés CASTILLON - PUJOLS

Un réseau de visiteurs bénévoles sur la CDC Castillon / Pujols

C'est ...

- ...une rencontre à domicile entre une personne isolée et un visiteur bénévole pour passer un moment convivial, créer du lien... en toute discrétion et confidentialité.
- CE SERVICE EST GRATUIT** Le rythme des rencontres est adapté selon les besoins de la personne visitée.
- Vous avez envie de rencontrer de nouvelles personnes
- Vous avez du temps à donner
- Vous aimez le contact humain
- DEVENEZ BÉNÉVOLE !**

Contact :
Anne Michèle LAIZAIN
07 62 37 16 12 - pocli.solidarite@gmail.com

CASTILLON-PUJOLS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PCCLi Espace de Vie Sociale

sa santé famille retraite services L'essentiel & plus encore

Nouvelle action sur notre territoire : la mise en place d'un réseau de visiteurs bénévoles pour lutter contre l'isolement social des seniors.

Le réseau se met en place mais pour l'activer et le faire vivre, l'implication de tous les acteurs du territoire est nécessaire ! La 1^{ère} étape consiste donc à identifier des visiteurs bénévoles.

Il est important de rappeler que l'engagement du visiteur bénévole sera fonction du temps qu'il pourra donner. Un soutien et des outils lui seront proposés par la coordinatrice du réseau pour que ces rencontres aient lieu dans les meilleures conditions possibles.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Anne-Michèle Laizain, tél. 07 62 37 16 12

NOUVEAU

Alice Hauthier
Diététicienne nutritionniste

a rejoint l'équipe de la Maison de Santé. **Consultation tous les vendredis sur rendez-vous au 09 78 49 40 27**

Plus d'infos : www.hauthierdieteticienne.fr

Maison de Santé PLURIPROFESSIONNELLE
09 78 49 40 27

Les «festiv'été» de Gensac et de la vie associative



Du 3 au 6 juin

FÊTE DE LA PENTECÔTE

Organisée par l'association Gensac Promotion.

Au programme :

- **Vendredi 3 à 21h :** concours de belote, salle polyvalente (10€ par personne et un lot à pour tous)
- **Samedi 4 :** fête foraine et bodega ASGM, centre bourg
- **Dimanche 5 :** journée «Challenge famille», à l'école primaire.
 - *Le matin :* à partir de 9h, randonnée «pente & côte» (2 formats au choix : 6 et 10km)
 - *Le midi :* grillades et jeux d'Antan
 - *L'après-midi :* rallye énigmes dans le village. Venez découvrir ou re-découvrir le village classé ancien, riche de précieux trésors... Animations gratuites en partenariat avec l'association Jeux des Potes. + fête foraine
 - *Le soir :* Bodega et bandas proposées par l'ASGM
- **Lundi 6 à 15h :** Quine, salle polyvalente

Renseignements

Gensac Promotion, gensacpromotion@gmail.com
Facebook : GensacPromotion / Tél. 05 57 47 42 37



Le 4 et 5 juin

PIQUE-NIQUE CHEZ LE VIGNERON INDÉPENDANT AU CHÂTEAU TOUR DE GOUPIN

Avec la participation de Château des Brigands (AOC Côtes de Provence Ste Victoire), la Ferme de Rayssaguel

(producteur de foie gras) qui proposera des assiettes et plats chauds.

10h : Randonnée pédagogique dans les vignes. 11h30 : apéritif. Après-midi : visite des chais.

Réservation pour restauration et places assises.

Réservations

Vignoble Deffarge, tél.05 57 47 40 76
christiane@vignobles-deffarge.fr

Pour rappel :

Dimanche 12 et dimanche 19 juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

De 8h à 18h, salle de conseil à la mairie de Gensac



Dimanche 5 juin

ASGM FÊTE SES 20 ANS

Stade de Gensac à partir de 10h. Organisé par l'ASGM.

Match des légendes, marché gourmand, animation bandas

Renseignements

Facebook : www.facebook.com/ASGensacMontcaret
Tél. 06 81 17 30 03



Samedi 11 juin

FESTA FONTANA

Lieu dit Maroy, Gensac à partir de 18h. Organisée par Domaines Fontana.

La famille Fontana vous donne rendez-vous pour faire la festa : vins du domaine, foodtrucks, producteurs, concert et feux d'artifice.

Renseignements

Tél. 05 57 47 43 19, domainefontana@free.fr



Dimanche 12 juin

JOURNÉE MONDIALE DU TRICOT

Place de la mairie à partir de 14h. Organisée par l'association du Café Tricot.

C'est l'effervescence en ce moment au Café Tricot, avec l'arrivée de nouvelles adhérentes.

Les kilomètres ne leur font même pas peur : elles arrivent de Bergerac, Créon, Coutras, Libourne, juste pour le plaisir de venir apprendre les rudiments des chaussettes à tricoter, et parler laine de mouton, cardage, filage de laine. C'est toujours un véritable plaisir de se retrouver les 1^{ers} et 3^{es} samedis.

Nous y préparons aussi activement le prochain Festival du Mouton Ivre, ainsi que notre Yarn Bombing qui viendra décorer notre village pendant tout l'été.

Le 12 juin, c'est aussi notre date, et nous fêterons joyeusement la Journée Mondiale du Tricot.

Venez nous rejoindre sur la place de la Mairie à partir de 14h, avec vos aiguilles, crochet, rouet, fuseau, tricotin... pour partager ce moment universel.

Renseignements

Sophie Gaussou, sophiegaussou@live.fr
www.facebook.com/Café-tricot

Les «festiv'été» de Gensac et de la vie associative



Samedi 18 Juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

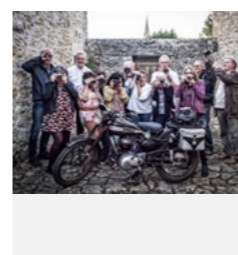
Place de la mairie à partir de 12h. Organisée par l'association Gensac Promotion.

Au programme :

Concerts avec le groupe Haze Project Trio en soirée, l'école de musique «Jazz de Monséguir» et jeunes talents... Food-trucks et buvette midi et soir, animation karaoké, blind-test, flash mob...

Renseignements

Gensac Promotion, gensacpromotion@gmail.com
Facebook : GensacPromotion / Tél. 05 57 47 42 37



24, 25 et 26 Juin

VERNISSAGE ET EXPOSITION DU PHOTOCLUB DE LA DURÈZE

Vieux couvent, 6 bis rue du temple, Gensac. Organisée par l'association Photoclub de la Durèze.

Vernissage le 24 juin à 18h.

Le Photoclub de la Durèze organise son exposition de fin de saison les 25 et 26 juin 2022, entrée libre de 10h à 18h.

En parallèle, exposition permanente à la Maison de santé.

Renseignements

Tél. 06 37 06 36 51 / photodureze@gmail.com
<https://www.facebook.com/photodureze>
Facebook : GensacPromotion / Tél. 05 57 47 42 37



Le 25 et 26 juin

FESTIVAL DU MOUTON IVRE

Centre bourg, organisé par l'association du Café Tricot.

Pour la 4^{ème} édition, le Festival du Mouton Ivre vous entraîne dans la filière laine et ses merveilles !

Cette année encore, vous aurez le plaisir de retrouver des exposants de qualité qui montreront leurs savoir-faire et en parlent avec une grande passion.

Toute la filière de la laine sera représentée : les producteurs de laine de mouton et lapin angora qui nous viennent des Pyrénées atlantiques ainsi que de l'Ariège.

Et nous retrouverons avec plaisir les teinturiers de laines. Certains sont bien connus sur notre Festival, puisqu'ils sont présents depuis le début de l'aventure.

Mais nous aurons aussi le plaisir de recevoir des nouvelles teinturiers qui teintent la soie, les nappes cardées... que des belles choses en perspective.

Le feutrage sera aussi bien présent ainsi que le tissage. Vous pourrez aussi retrouver des artisans locaux pour des bijoux, des produits zéro déchets en tissus, de la farine mais aussi des pâtes faites à la main, du safran, des jouets crochetés, des fées en feutre, etc...

Des conférences débats seront cette année au programme : la culture de la persicaire et la teinture à l'indigo, l'art textile...

Une exposition sur la laine et les moutons, avec présentation de vieux rouets, cardeuse à matelas, dévidoir à laine, et pleins d'autres outils utilisés dans le travail de la laine.

Une exposition d'art textile se fera dans l'atelier de Noémie Keren sur tout le week-end. Elle aura le plaisir d'accueillir des artistes présentant des œuvres textiles.

Les expositions et conférences sont ouvertes à tous, sans réservation.

Des ateliers seront proposés tout au long du week-end : impression végétale sur textile, tissage sur cadre, feutrage, capteurs de rêve, filage au fuseau. Ces ateliers seront payants, et seront à réserver au stand « Ateliers », que vous trouverez sur le Festival.

Un atelier de laine (gratuit) sera animé par les membres du Café Tricot afin de recouvrir notre Mouton sur roulettes construit par M. Gaillardou Yvon.

En parlant de moutons, Ardigal, notre tondeur bien connu maintenant sera présent le dimanche à partir de 15h pour la tonte de nos moutons gensacais, avec toute la présentation du métier de tondeur.

Après le vif succès rencontré l'an passé pour l'exposition des vieux tracteurs, mobylettes, solex, les Mécaniques d'Antan se feront une joie de revenir. Ils seront présents les 2 jours, ainsi que des collectionneurs privés dont vous découvrirez les bolides.

La restauration se fera sur le week-end au Café de la Paix, et le samedi soir il y aura un concert de variété française, apéro musical à partir de 18h jusqu'à minuit.

Nous vous invitons dès aujourd'hui à les contacter afin de réserver votre table.

Un stand de gâteaux et une buvette sans alcool seront présents sur le Festival.

Comme vous pouvez le constater, c'est un programme bien chargé pour cette année, et nous avons hâte de vous accueillir les 25 et 26 juin au cœur de cette édition afin de savourer ce moment de partage.

Sophie Gaussou

Renseignements

Sophie Gaussou, sophiegaussou@live.fr
Facebook : Festival du mouton ivre

Les «festiv'été» de Gensac et de la vie associative



Dimanche 26 juin GALA DE DANSE « SOMMEIL AGITÉ »

Centre culturel de Castillon la Bataille à 14h. Organisé par l'association ALAC en partenariat avec l'Amical Laique Castillonnaise.

Après ces deux années de restrictions, de protocoles et si peu de rencontres et de partage, nous vous proposons d'assister à notre spectacle de danse qui se tiendra le dimanche 26 Juin à 14h au Centre Culturel de Castillon la Bataille. Alexie, notre professeur et chorégraphe, vous présentera son spectacle intitulé « Un Sommeil Agité ». Vous admirerez « bien éveillés » les chorégraphies de nos danseuses, en passant de la baby danse à l'éveil de la danse, des ados à la danse classique et de la danse moderne à la danse urbaine.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour encourager et soutenir nos quelques 50 adhérentes que compte notre association.

A très bientôt

Le Bureau

Renseignements

Présidente : Sandrine Grenier Bigatton 06 79 08 24 48
Trésorière : Francine Mérignac 06 67 32 11 61
Professeur : Alexie 06 13 53 62 59



Jeu 14 juillet BASTILLE DAY

Place de la mairie à partir de 18h. Organisée par l'association Gensac Promotion.

Au programme :
Food-trucks et buvette, défilé de mode, concert avec le groupe Dream'In, et à 23h le traditionnel feu d'artifice au jardin des Remparts.

Renseignements

Gensac Promotion, gensacpromotion@gmail.com
Facebook : GensacPromotion / Tél. 05 57 47 42 37



Le 23 et 25 juillet JEUX INTERVILLAGES ET SOIRÉE ITALIENNE

Organisé par l'association Comité de jumelage France - Italie de la vallée de Durèze.

Gensac, Pessac-sur-Dordogne, Juillac, Coubeyrac, Invorio

Epreuves dans les 4 villages jumelés contre Invorio : tournois de football, courses paddle et canoë, chasse au trésor / randonnée, questions patrimoine et culture générale.

Remise des récompenses le dimanche 24 juillet à Gensac au début de la soirée Italienne. Restauration et ambiance musicale italienne.

Epreuves «retour» à Invorio le 27 et 28 août.

Renseignements

Inscription au 06 75 60 30 71 / intervillages2022@gmail.com
comitejumelage.france.italie@gmail.com



Du 28 juillet au 7 août 35EME FESTIVAL DE GENSAC

Direction artistique : Scott Sandmeier

Organisé par l'association Orchestre de Chambre de la Gironde

Au programme :

- 28/07 - Journée Musicale à la Fondation John Bost - La Force
- 29/07 - Concert Découverte à l'Eglise de Sainte Foy la Grande - 21h
- 30/07 - Concert Découverte à Lapouyade - 21h
- 31/07 - Recital piano et violon à Gensac 18h
- 02/08 - Concert découverte à Pellegrue - 21h
- 04/08 - Apéritif musical la Halle Gensac 18h
- 06/08 - Grand Concert (Eté en Concert) Sainte Croix du Mont - 21h
- 07/08 - Grand Concert Gensac 18h - suivi d'une réception

Renseignements

Programme complet sur :
www.orchestredechambredelagironde.fr
orchestredechambredelagironde@gmail.com

Les «festiv'été» de Gensac et de la vie associative



Samedi 13 août MARCHÉ GOURMAND

A partir de 18h.
Organisé par l'association Tennis Club Gensac-Mouliets.
Cet été, le tennis club Gensac Mouliets vous accueille pour des matchs ensoleillés !

Venez profiter de nos terrains en location à petits prix (10€ / 1h - 15€ / 2h), pour réserver rien de plus simple, rendez vous sur www.tenup.fr et payer en ligne pour plus de simplicité !

Et notez bien la date du Samedi 13 août, et venez vous régaler a notre marché gourmand, ou vous pourrez retrouver des vins et bières locales, des animations autour du tennis, et de quoi passer une bonne soirée estivale sur la place du village !

Nous vous attendrons aussi le Samedi 25 Septembre pour la rentrée de l'école de tennis !

Nous vous souhaitons un bon été sous le ciel Gensacais ! A très bientôt sur nos courts !

Renseignements

Tél. 06 40 93 71 19 / tc-gensac-mouliets@hotmail.com
Facebook : TCGensacMouliets



Dimanche 7 août LA TRADITIONNELLE BROCANTE DE GENSAC

Centre bourg.
Organisée par l'association Gensac Promotion.

Inscription à partir du 1er juillet.

Renseignements

Gensac Promotion, Inscription au : 06 04 16 77 49
gensacpromotion@gmail.com
Facebook : GensacPromotion / Tél. 05 57 47 42 37



ENTRÉE LIBRE & INSCRIPTION GRATUITE

HORAIRES

Mardi : 14h00-18h00
Mercredi : 9h30-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi : 10h00-12h30
Vendredi : 9h30-12h30 / 14h00-18h00
Samedi : 10h00-12h30

ESPACE DOCUMENTAIRE

Livres (albums, documentaires, romans, BD, mangas), magazines, journaux, DVD

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Ordinateurs en libre accès, connexion wifi, imprimante, vidéoprojecteur
Initiation informatique sur rendez-vous

Renseignements

4 rue Fromagère. Tél. 05 57 47 49 19
mediatheque.gensac@wanadoo.fr
Facebook : Médiathèque de Gensac actu



LES HUÎTRES

«Les Marennes d'Oléron»
le dimanche matin
de 8h à 13h
Place de la mairie
Gensac

Renseignements :
Julien au 07 52 62 36 47

La Mairie à votre service

Accueil de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15,
le mercredi de 9h00 à 12h45

Tél. 05 57 47 42 37

Fax : 05 57 47 46 63

Courriel : mairie-de-gensac@wanadoo.fr


L'actualité de Gensac
EN DIRECT

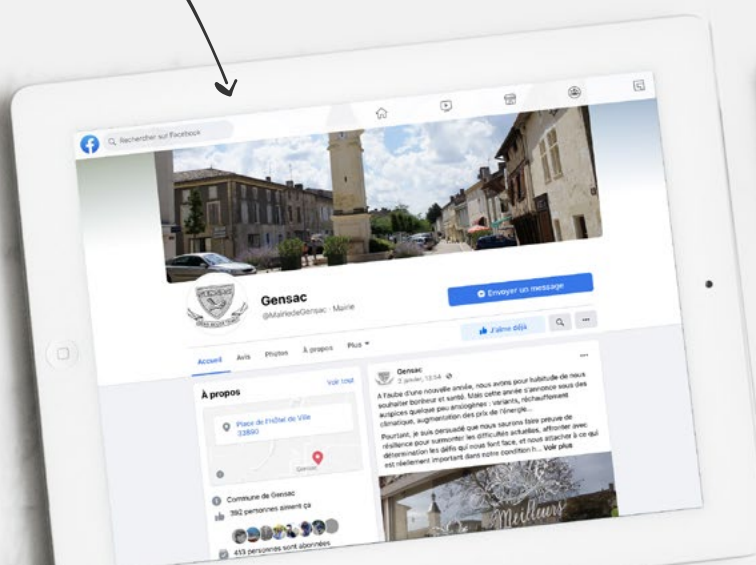
Page facebook de la Mairie:

<https://www.facebook.com/MairiedeGensac>

L'application
Panneau Pocket



SIMPLE ET GRATUIT : Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store** ou **Google Play**. Désignez ensuite «Gensac» en favori en cliquant sur le  situé à côté du nom.



+
Site Internet
www.gensac.fr

Pour toujours mieux vous informer des événements locaux
et de l'actualité de la commune !